

La Charte iA

Dans l'Inclusion Numérique

Pour un Usage Responsable et Éthique

Préambule

Cette charte collaborative (co-construite) vise à établir un cadre de référence partagé et à guider les pratiques des professionnels de l'inclusion numérique. Elle se veut un outil d'orientation pour un usage rassurant et approuvé de l'IA.

ARTICLE 1 : CHAMP D'APPLICATION ET PUBLIC CIBLE

Cette charte s'applique à **tout usage de l'Intelligence Artificielle** dans un contexte professionnel lié à la médiation numérique et à l'inclusion sociale.

Le public cible est notamment constitué des :

Agents d'Accueil et Administratifs

Médiateurs et Conseillers Numériques

Responsables de services et Coordinateurs

Conseillers en Insertion Professionnelle (CIP) et Travailleurs Sociaux (TS).



ARTICLE 2 : OBJECTIFS ET VISION COMMUNE

AFFIRMER

une position de principe et des engagements éthiques sur l'IA pour servir de cadre de référence partagé.

RENFORCER

la confiance et la transparence auprès des collaborateurs et des usagers.

AIGILLER

les professionnels vers un usage bien cadré, non trop restrictif.

GUIDER

les actions cohérentes et co-construire des usages adaptés.



ARTICLE 3 : ENGAGEMENTS POUR L'USAGE DE L'IA

Nous nous engageons à respecter les principes fondamentaux suivants dans nos pratiques quotidiennes :

Engagement 1 : Usage Responsable et Justifié

Usage Raisonné : Nous utilisons l'IA de manière raisonnée et uniquement pour des besoins professionnels légitimes.

Alternative Non-IA : Nous nous engageons à proposer systématiquement une alternative non-IA aux usagers.

Sobriété Numérique : Nous nous engageons dans un cadre de sobriété numérique.

Engagement 2 : Éthique et Primauté Humaine

Pratique Éthique : Nous maintenons une pratique éthique dans l'utilisation de l'IA. Nous l'utilisons comme un outil d'assistance et garantissons que chaque recommandation faite à un usager est validée par un professionnel.

Esprit Critique : Nous utilisons et conservons notre esprit critique face aux résultats générés par l'IA. Nous vérifions la pertinence des réponses de l'IA.

Primauté de l'Humain : Nous nous efforçons de prioriser l'humain dans nos accompagnements. Nous utilisons l'IA pour faciliter la réponse aux besoins du public et consacrer plus de temps à l'écoute, à l'empathie et à l'accompagnement individualisé.

Rendement Positif : Nous veillons à ce que "l'effet de productivité soit plus fort que l'effet de substitution".

Engagement 3 : Transparence et Information

Transparence : Nous nous engageons à prévenir l'usager que nous utilisons l'IA pour un accompagnement.

Consentement Éclairé : Nous respectons le consentement éclairé de l'usager concernant l'usage de l'IA pour répondre à sa demande.

Information sur les Données : Nous informons les usagers du traitement de leurs données avec de l'IA.

Impact Environnemental : Nous communiquons sur l'impact environnemental de l'usage de l'IA.

Engagement 4 : Sécurité et Protection des Données

Données Sensibles : Nous nous engageons à ne pas injecter de données sensibles/personnelles dans une IA générative publique.

Anonymisation : Nous nous engageons à anonymiser les données lorsque nous utilisons l'IA (ex. CV sans entête).

Non-Divulgarion : Nous nous interdisons de divulguer des informations sensibles ou confidentielles.

Communication des Données : Nous communiquons sur les typologies de données que nous pouvons utiliser et celles qui sont proscrites.

Engagement 5 : Maîtrise et Cadre Interne

Souveraineté Numérique : Nous privilégions une souveraineté numérique et évitons la dépendance excessive à une IA unique.

Cadre Interne : Nous évitons le "shadow IA" (utilisation non autorisée) au sein de notre structure.

Contextes de Non-Utilisation : Nous citons les situations concrètes où l'usage de l'IA n'est pas recommandé.

Engagement 6 : Qualité de l'Interaction

Prompts Adaptés : Nous privilégions des prompts complets (qui, quoi, où, comment) pour optimiser les résultats de l'IA si besoin.

Droit d'Auteur et Créativité : Nous restons vigilants sur le droit d'auteur et la créativité.

Engagement 7 : Diffusion et Formation

Diffusion : Nous nous engageons à communiquer et diffuser largement la charte.

Formation : Nous informons nos collaborateurs sur les ateliers de formation disponibles pour se former aux bonnes pratiques de l'IA.

Mise à jour : Nous nous engageons à mettre à jour régulièrement la charte.